

**COMMUNE DE LA HAGUE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023**

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 20 NOVEMBRE 2023**

-----

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, à 18h15 le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 52

Date de convocation de la commune de La Hague : 15 novembre 2023

**PRÉSENTS** : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CANOVILLE Laurent, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DIGARD Antoine, DUBOST Hubert, DUBOST Nathalie, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOACHET Joseph, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, HENRY Claude, JOURDAIN Patrick, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, PERROTTE Thomas, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Fabienne, SANSON Noël, SANSON Séverine, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

**EXCUSES** : CERVANTES Simon, COLLET Christian, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, FRACHET Nadine, LARGERIE Anne, LECOSTEY Fabrice, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LERENDU Patrick, TESTELIN Sébastien.

**PROCURATIONS** :

Madame CHARDOT Mélanie a donné procuration à madame CHARLES Véronique.

Madame DELACOUR Thérèse a donné procuration à madame LELONG Nadine.

Madame DESBOIS Noémie a donné procuration à madame LAPPREND Marie.

Madame HAMELIN Magali a donné procuration à monsieur CRANOIS Louis.

Madame ROCQUET-JACQUET Sophie a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame SEBIRE Marine a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Monsieur LUPO a été élu secrétaire de séance.

Madame MAHIER Manuela ouvre la séance à 18h15 et constate que le quorum est atteint.

↳ **Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.

↳ **Approbation des procès-verbaux des séances précédentes**

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver les procès-verbaux des séances du 3 octobre 2023 et du 14 novembre 2023.

Le conseil municipal approuve les procès-verbaux des séances du 3 octobre 2023 et du 14 novembre 2023 par 57 voix pour et 1 abstention.

↳ **14DL2023-020**      **Convention entre la commune de La Hague et la SPL de développement touristique pour l'observation des flux touristiques**

Par 44 voix pour, 2 voix contre, 11 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer la convention qui fixe les modalités de mise en œuvre de cette expérimentation analytique de la fréquentation touristique et précise les responsabilités de chacune des parties.

↳ **84DL2023-008**      **Lancement de l'action n° 27 de l'Opération Grand Site**

Par 44 voix pour, 10 voix contre et 4 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Acter le lancement de l'action n° 27 de l'Opération Grand Site.
- Autoriser madame la maire à signer tous documents et actes y afférents.

↪ **11DL2023-001**      **Avenant au contrat de coopération public-public entre la commune de La Hague et la communauté d'agglomération le Cotentin visant à élargir l'offre de services publics en proximité au sein de la maison des services publics de la Hague**

Par 52 voix pour, 5 voix contre et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser, madame le maire, à signer l'avenant n°1 du contrat de coopération public-public entre la commune de La Hague et la communauté d'agglomération Le Cotentin, visant à garantir l'offre de services publics en proximité au sein de la Maison des Services Publics de La Hague.

↪ **84DL2023-009**      **Appel à projet pédagogique 2023 – 2024, réalisé dans le cadre du Géoparc, du Grand Site et de la politique de développement durable par la commune**

Par 51 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser le maire à signer les conventions de partenariat avec les écoles et les associations candidates retenues dans le cadre de cet appel à projets pédagogiques 2023-2024.
- Prévoir les crédits relatifs au financement des projets, dans le respect de l'enveloppe maximum prévue pour 2024.
  - sur la ligne budgétaire 65748 pour les subventions à hauteur de 17 700 €,
  - sur la ligne budgétaire 6247 pour les prestations de transport à hauteur de 3 400 €.

↪ **41DL2023-009**      **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 49 voix pour et 9 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Créer les postes permanents et non permanents proposés dans la présente délibération.
- Supprimer les postes correspondants.
- Autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenants en découlant.
- Adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Prévoir les dépenses au chapitre 12 du budget.

↪ **14DL2023-021**                    **Convention de partenariat entre la commune et Familles rurales dans le cadre de l'Espace Des Parents**

Par 51 voix pour, 6 abstentions et 1 conseiller ne prend pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 8 387 € au titre de l'exercice 2023 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace des Parents.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tout document y afférent.
- Indique que la dépense est inscrite au budget de l'exercice 2023.

↪ **14DL2023-022**                    **Convention de partenariat entre la commune et Familles Rurales dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale (EVS)**

Par 49 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions et 1 conseiller ne prend pas part au vote le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer une subvention d'un montant de 34 766 € au titre de l'exercice 2023 à l'association Familles Rurales dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.
- Autoriser madame le maire à signer la convention et tout document y afférent.
- Indique que la dépense est inscrite au budget de l'exercice 2023.

↪ **32DL2023-001**                    **Vente de la parcelle 041 AI 24 – Zone d'activité maison Georges - Beaumont-Hague**

Par 57 voix et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la cession de cette parcelle d'une superficie de 640 m<sup>2</sup> au prix de 10 €/m<sup>2</sup> net vendeur à la société de contrôle technique CTA MANA (Diagnosur). Les frais notariés, de transfert et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des documents y afférents.

↪ **710DL2023-021**                    **Indemnité pour perte d'exploitation – Epine d'Hue**

Par 46 voix pour et 11 abstentions et 1 conseiller ne prend pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Verser une indemnité pour perte d'exploitation d'un montant de 1 718,64 € au profit de l'EARL l'Epine d'Hue, pour l'année 2023. Les crédits sont prévus au budget général 2023 de la commune.
- Donner à madame le maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Monsieur CANOVILLE Laurent n'a pas pris part au vote

↪ **11DL2023-002**      **Entente Intercommunale des musiques Actuelles en Nord Cotentin – Le Circuit : avenant n° 11 à la convention – Année 2023**

Par 57 voix et pour 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire de La Hague à signer l'avenant n° 11 à la convention relative à l'Entente Intercommunale des Musiques Actuelles pour une participation financière de La Hague à hauteur de 18 000 € pour l'année 2023.
- Inscrire les dépenses à l'exercice 2023.

↪ **711DL2023-012**      **Budget de la commune de La Hague – Décision modificative n° 2023.03**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la décision modificative n° 2023-03 du budget de la commune de La Hague.
- 

↪ **711DL2023-013**      **Budget annexe lotissement Les Aubépinés – Décision modificative n° 2023.01**

Par 56 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la décision modificative n° 2023-03 du budget de la commune de La Hague.

↪ **15DL2023-004**      **Protocole d'accord – Réparation des dommages au sein de la chapelle de Saint-Germain-des-Vaux**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer le protocole d'accord transactionnel afin d'obtenir le remboursement des frais avancés pour la réparation des dommages subis au sein de la Chapelle de Saint-Germain-des-Vaux.
- Autoriser madame le maire à signer tout document utile et nécessaire.
-

↵ **712DL2023-001**      **Tarification des services publics locaux : ajout de réductions sur les tarifs de l'Ecole des Arts, modification de la tarification 2024 des hébergements touristiques et caravaning du territoire**

Par 53 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver les modifications et ajouts appliqués sur la grille des tarifs des services publics locaux jointe en annexe.
- Annuler et remplacer la délibération n° 712DL2023-006 du 3 octobre 2023 prise pour le même objet.

↵ **85DL2023-003**      **Règlement intérieur caravanings – modification**

Par 54 voix pour et 4 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à l'ajout de la mention suivante au sein de l'article 1 : « La sous-location est strictement interdite ».
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des documents y afférents.
- 

↵ **710DL2023-022**      **Demande de remboursement. Location gîte Cotis Capel**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au remboursement de 48 € de la nuitée du 28 mai 2023.
- Donner à madame le maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

↵ **84DL2023-010**      **Adressage – création de nouvelles voies sur le territoire de la commune de La Hague**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Adopter la dénomination des voies communales comme indiqué ci-dessous. Ces noms de voies seront ajoutés à la liste des voies communales qui sera transmise aux partenaires de la commune (conseil départemental, SDIS, trésor public, ARCEP, La Poste, EDF...).

Libellé voie	Commune déléguée
--------------	------------------

<b>RUE DU VALLON VERT</b>	Tonneville
<b>ALLEE DES BALCONS SUR LA MER</b>	Urville-Nacqueville

- Autoriser madame le maire à déposer et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

↪ **22DL2023-001**      **Convention de servitude de passage – Commune déléguée de Tonneville**

Par 57 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer la convention de servitude de passage et de surplomb pour la pose d'un câble électrique moyenne tension sur la parcelle cadastrée n° 649 section A sur la commune déléguée de Tonneville.
- Autoriser madame le maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette présente délibération

↪ **14DL2023-023**      **Convention de mise à disposition de matériel**

Par 58 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition à titre gratuit de matériels sportifs pédagogiques.

Madame MAHIER lève la séance à 19h45.

Le maire.  
Manuela MAHIER.



